

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 ^{ER} NOVEMBRE	2 Séance du Conseil	3 	4 	5 	6	7
8 Whist militaire	9	10	11 Bureau municipal fermé 	12 	13	14
15	16	17 	18 	19 	20	21
22	23	24	25 	26 Assemblée	27	28
29	30	1 ^{ER} DÉCEMBRE 	2 	3 	4	5
6	7 Séance du Conseil	8	9 	10 	11	12

La date de tombée pour annoncer dans le Bulletin municipal est le **vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est **distribué le vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : salette@muni-ndsalette.qc.ca

HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h
Lundi au jeudi de 13 h à 16 h
Courriel : salette@muni-ndsalette.qc.ca

45, rue des Saules, case postale 59
Notre-Dame-de-la-Salette QC J0X 2L0
Site web : www.muni-ndsalette.qc.ca

Téléphone : 819-766-2533
Télécopieur : 819-766-2983

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE en période scolaire :

Mercredi de 18 h à 20 h - jeudi de 18 h à 20 h
samedi de 10 h à 13 h
Téléphone : 819-766-2872
Courriel : adnsa@crsbo.qc.ca



DÉCHETS ET RECYCLAGE

CUEILLETTE DES DÉCHETS AUX DEUX SEMAINES (pour la saison hivernale).



- ❖ À partir du 3 novembre, et ce, jusqu'en avril 2016, les **déchets** seront ramassés **aux DEUX SEMAINES**, le **MARDI**.
- ❖ La cueillette du **recyclage** demeure inchangée, soit le **JEUDI** aux **DEUX SEMAINES**. Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.

« RESSOURCES POUR NOS AÎNÉS »

Tel-Aide Outaouais	-	1-800-567-9699	SOS Violence conjugale	-	1-800-363-9010
Info abus aux aînés	-	1-800-489-9010	Prévention du suicide	-	1-866-277-2553
Entraide Deuil Outaouais	-	1-866-770-4814	Police	-	911
Transport collectif	-	1-866-310-1114	Info CLSC	-	811
Régie des rentes	-	1-800-463-5185	Info sociale et communautaire	-	211

Not du maire

Nous voilà à la mi-mandat. Deux années de services envers nos concitoyens. Dans les deux premières années de son service, ce conseil a remplacé presque tout le personnel administratif pour le mieux, restauré notre édifice communautaire au 51 des Saules, revampé le parc de baseball, ressuscité l'Association Athlétique, reconditionné la presque totalité de nos chemins et fait faire des études pour améliorer le système d'eau potable. Nous mettons aussi 20,000\$ par année de côté pour remplacer notre patinoire, **notre service d'incendie offre maintenant le service de premier répondant**. Pour faire ces réalisations, nous avons reçu presque un million en subvention, donc à coût nul pour les citoyens.

Dans la deuxième partie de notre mandat, nous comptons rénover notre caserne de pompiers, mettre en place les mesures de corrections pour notre système d'eau potable, construire notre relais touristique, remplacer notre patinoire et si possible, remplacer le revêtement d'asphalte sur Thomas nord. Pour ce faire, nous comptons obtenir la presque totalité des sommes en subventions.

Ce conseil travaille à l'avancement de la municipalité en œuvrant d'une façon pragmatique et en prenant avantage de toutes les opportunités possibles pour arriver à ses fins. Merci de votre confiance.

Here we are at mid-term. Two years of service to our fellow citizens. In the first two years of its service, the council has replaced almost all administrative staff for the better, restored our community building at 51 des Saules, revamped the baseball park, resuscitated the Athletic Association, refurbished almost all of our roads and commissioned a study to improve the drinking water system. We also put aside \$20,000 a year to replace our hockey rink **and our fire department now offers the First Respondent Service**. For these achievements, we received almost one million dollars in grants so at zero cost for our citizens. In the second part of our mandate, we intend to renovate our fire station, put in place corrective measures for our drinking water system, build a Tourist Stop, replace our hockey rink and if possible, replace the asphalt on Thomas north. We aim to pay almost all of these projects through grants and subsidies.

INFORMATIONS MUNICIPALES

<p>EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL</p>	<p><u>2015-11-263 - Nomination d'un maire substitut à la MRC des Collines de l'Outaouais et d'un maire suppléant de la Municipalité</u> En référence à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale, le Conseil désigne Antonin Brunet comme substitut du maire auprès de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et comme maire suppléant de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette pour une période de 1 an.</p> <p><u>2015-11-269 - Confirmation de l'adhésion au projet pilote relatif à l'utilisation d'un feu vert clignotant par pompier répondant à un appel d'urgence</u> Le Conseil confirme son adhésion au projet-pilote portant sur l'utilisation d'un feu vert clignotant sur un véhicule routier conduit par un pompier répondant à un appel d'urgence.</p> <p><u>2015-11-263 - Relai touristique – Don de Parkbridge</u> Le conseil accepte le don du poste d'accueil de Parkbridge si la demande d'aide du CLD des Collines est acceptée.</p>
<p>MENTIONS SPÉCIALES</p>	
	<p>En mémoire de la journée du Souvenir, LE BUREAU MUNICIPAL sera FERMÉ le mercredi le 11 novembre 2015</p>
	<p><u>HORAIRE BIBLIOTHÈQUE EN PÉRIODE SCOLAIRE</u> La bibliothèque est ouverte au public selon l'horaire suivant à partir de septembre: mercredi de 18 h à 20 h, jeudi de 18 h à 20 h, samedi de 10 h à 13 h</p>
	<p><u>ATTENTION! BACS DE DÉCHETS OBLIGATOIRES</u> À compter du 1^{er} septembre 2015, les bacs roulants sont obligatoires pour la collecte des déchets domestiques sur le territoire de la municipalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les propriétaires des immeubles visés sont responsables d'acheter leur bac roulant de 240 ou 360 litres et doivent nécessairement avoir la prise européenne, puisque c'est ce modèle qui est utilisé pour les camions à ordures. La couleur des bacs roulants autorisés est le vert, gris ou noir.
	<p><u>CUEILLETTE des DÉCHETS AUX DEUX SEMAINES pour la saison hivernale.</u> À partir du 3 novembre, et ce, jusqu'en avril 2016, les déchets seront ramassés aux DEUX SEMAINES le MARDI. La cueillette du recyclage demeure inchangée, soit le JEUDI aux DEUX SEMAINES. Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.</p>
	<p><u>UN GROS MERCI du Conseil de fabrique de N.-D.-de-la-Salette</u> Nous remercions toutes les personnes qui ont déjà payé leur dîme. D'autres ont aussi à cœur de participer au maintien de leur église. Mais pour diverses raisons, par oubli ou pour d'autres obligations, elles ont dû retarder d'envoyer leur dîme. C'est encore le temps de se reprendre. Nous vous remercions tous pour l'effort généreux que vous consentirez car, sans vous, nous ne pouvons assurer les services matériels ou spirituels. Si besoin est, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des marguilliers (liste et numéro de téléphone sur le babillard devant l'église) ou en composant le 819-766-2728, une personne désignée passera recueillir votre don. Un reçu aux fins d'impôt vous sera remis au début de janvier 2016.</p>
	<p><u>STATIONNEMENT DE RUE INTERDIT</u> Du 15 NOVEMBRE 2015 au 15 AVRIL 2016 sur TOUS LES CHEMINS de 00 h 00 à 7 h Am. La ROUTE 309 et le CHEMIN THOMAS SUD appartiennent au Ministère des Transports du Québec, qui s'occupe de l'entretien et le déneigement. Informations ou plaintes: Composez le 511 ou le 1-888-355-0511</p>
	<p><u>Vidange des fosses septiques</u> N'oubliez pas de faire vidanger votre fosse septique avant l'hiver et assurez-vous de nous faire parvenir une copie de votre facture à la municipalité. Vous pouvez nous la faire parvenir en personne au bureau, par courriel au : inspecteur@muni-ndsalette.qc.ca ou salette@muni-ndsalette.qc.ca, par fax au 819-766-2983 ou encore par la poste, au 45, rue des Saules.</p> <p>Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2-R.22) impose la fréquence obligatoire pour la vidange des fosses septiques :</p> <p>Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée une fois tous les 2 ans. Une fosse septique utilisée d'une façon saisonnnière doit être vidangée une fois tous les 4 ans;</p>
<p>ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER</p>	
	<p><u>Whist militaire</u> Le cercle des Fermières de Notre-Dame-de-la-Salette organise un WHIST MILITAIRE le dimanche 8 novembre 2015 à 13 h 30 à l'école de la Montagne de Notre-Dame-de-la-Salette. Bienvenue à tous et toutes. Pour informations, veuillez communiquer avec Johanne Bissonnette au 819-766-2177 ou Huguette Forest au 819-766-2048.</p>
	<p><u>Assemblée générale EXTRAORDINAIRE de la Corporation de Notre-Dame-de-la-Salette</u> Le 26 novembre, au 2, rue Rollin, à 19 h. À l'ordre du jour : L'adoption du changement de nom de la Corporation Village agricole modèle pour l'Alliance pour le développement de Notre-Dame-de-la-Salette. Bienvenue à tous!</p>
	<p><u>HORAIRE DU CACI – Centre d'accès communautaire internet</u> Service offert : Tablette/cellulaire – Logiciel – Wi-Fi – Traitement de texte – Transfert photos/clé USB/enregistrer – Formulaire en ligne – Réseaux sociaux.</p> <p>Tous les mardis de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h, ainsi que tous les jeudis de 9 h à 13 h 30, au 2, rue Rollin, Notre-Dame-de-la-Salette. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Nathalie Carroll au 819-454-2280 poste 3070 ou nathalie.carroll@hotmail.fr ou biblio.valdesbois@mrcpapineau.com Bienvenues à tous!</p>
	<p><u>Concours - La chasse aux abonnés de la BIBLIOTHÈQUE</u> Le concours de la chasse aux abonnés se continue jusqu'au 19 décembre 2015. À chaque visite et emprunt, votre bibliothèque vous donne le droit à un coupon pour un tirage local d'une tablette de 7 pouces.</p>



AVIS PUBLIC

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Votre conseil municipal termine la deuxième année de son mandat. Ce fut une année mouvementée et remplie de nouveaux défis à relever. Le développement de notre municipalité et l'amélioration de la qualité de vie des Salettois et Salettoises demeurent toujours au centre de nos préoccupations.

Dans cette optique, nous avons remarqué une recrudescence de votre participation à la vie locale, de vos commentaires et de vos suggestions pour tout ce qui vous touche de près ou de loin, ce qui contribue à faire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette un milieu de vie recherché. Le conseil est fier de contribuer au mieux-être de la collectivité par ses interventions et ses décisions.

Au courant de l'année 2015, la municipalité s'est dotée d'une politique MADA [Municipalité Amie des Aînés], en collaboration avec la MRC et la table autonome des aînés et est maintenant certifiée MADA. Cette certification nous aidera à améliorer nos services envers les aînés et nous ouvrira les portes à de nouvelles subventions.

La municipalité, a aussi débuté les travaux afin de se doter d'une Politique Familiale. Cette démarche citoyenne très importante, servira à guider le conseil dans ses orientations pour le prochain 5 ans.

De plus, nous avons reçu une confirmation d'aide financière du programme : TECQ 2014-2019 dans le cadre du projet réfection des chemins, des égouts et de l'aqueduc; Nous avons mandaté la firme d'ingénieur SMI afin qu'elle procède à une étude d'eau potable, à une analyse de performance du bassin d'égout et à la confection des plans et devis pour l'installation d'un adoucisseur d'eau pour notre système d'eau potable.

Nous avons déposé d'autres demandes de subventions pour des rénovations importantes à la caserne des pompiers. Nous avons aussi demandé une subvention pour installer une galerie au 51 des Saules.

Nous avons finalement réussi à obtenir un droit de circuler sur la 309 pour les VTT, ce qui contribuera grandement, nous l'espérons, à notre développement économique. L'adhésion de l'Outaouais à Québec à Moto a aussi eu pour résultat d'augmenter le moto-tourisme dans la municipalité. Des pourparlers pour développer le canotage sur la rivière sont aussi en cours.

L'emploi d'une nouvelle sorte de gravier sur nos chemins a eu des résultats bénéfiques sur la qualité de nos routes.

Pour terminer, nous avons renouvelé l'entente verbale qui donne accès à la plage du camping du Lac d'Argile pour tous les enfants de la municipalité et nous avons maintenant ajouté le Parc de Skate dans l'entente.

Nous avons aussi travaillé sur les dossiers suivants : le remplacement de ponceaux, le creusage de fossés; le rapiéçage d'asphalte sur certains chemins municipaux, ainsi que l'entretien et les réparations des bâtiments municipaux.

Nous avons embauché un nouvel employé, soit une inspectrice en bâtiment ainsi que 2 employés d'été.

Nos employés du Service des Incendies ont suivi une formation de premiers répondants et notre service d'incendie est maintenant reconnu " Premiers Répondants ". Reconnaissance qui signifie que, quand le service 911 reçoit un appel d'urgence médicale, il communique avec les ambulanciers. Ensuite, il communique avec notre service de premiers répondants qui, eux, se rendent sur les lieux de l'urgence médicale pour donner des soins en attendant que l'ambulance arrive.

En conformité à l'article 955 du Code des municipalités, je vous présente aujourd'hui un bref rapport du vérificateur externe de l'année 2014, le traitement des élus, le dépôt des contrats de plus de 25 000\$, ainsi que les orientations générales du budget et du programme triennal d'immobilisations 2015.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2014 :

Les états financiers de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont été vérifiés par la firme J. Ethier CPA inc.

Revenus – fonctionnement	2 618 680
Investissement	
Sous-total	<u>2 618 680</u>
Charges	1 396 802
Excédent (déficit) de l'exercice	1 221 878
Moins : revenu d'investissement	
Excédent (déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	1 221 878
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	224 948
Financement à long terme des activités de fonctionnement	
Remboursement de la dette à long terme	(158 471)

Affectations :	
Activités d'investissement	
Excédent [déficit] accumulé	(583 510)
	(517 033)
Excédent [déficit] de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	704 845

Réserves financières – vidange de boues	12 000
Fonds réservés – parc terrain de jeux	5 365
Fonds réservés – carrières sablières	1 972
Patinoire	20 000

**L'excédent financier de l'exercice est dû en partie au remboursement par le gouvernement provinciale de 496,000\$ d'avance de fonds que nous avons effectué dans le cadre de la construction du talus et des subventions que nous avons obtenues en 2014.

Indications préliminaires de l'exercice 2015

Pour l'exercice financier 2015, le conseil a adopté un budget de l'ordre de : 1 330 147 \$. **Au 31 octobre 2015**, les recettes totalisent la somme de : 1 350 563 \$, les charges, quant à elles se chiffrent à une somme de 837 734 \$

Pour le présent exercice, puisqu'il reste deux mois d'opération, il nous est à ce moment difficile d'apporter des chiffres exacts. Cependant, à la leur des estimations des revenus et des charges anticipés au 31 décembre 2015, nous prévoyons un léger surplus.

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous fais part de la rémunération des membres de votre Conseil municipal pour l'année 2015.

	Rémunération	Allocation	Total
MAIRE	8 694	4 347	13 041 \$
CONSEILLER	2 898 ch.	1 449 ch.	4347 \$ ch.

DÉPÔT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une dépense de plus de 2 000 \$ conclues au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, que la municipalité a conclu, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait son rapport de la situation financière au 31 octobre 2015.

COMPAGNIE	DESCRIPTION	MONTANT
Excavation J.B.G. Lajeunesse	Divers contrats	99 217
Service sanitaire Lebel	Cueillette et transport des déchets et des matières recyclables	45 066

Ceci complète les devoirs que nous impose l'article 955 du code municipal. Je souhaite que ces chiffres vous éclairent sur la situation et sur la façon avec laquelle le conseil municipal s'efforce de vous démontrer une administration transparente et aussi équilibrée que possible.

Dans la prochaine année, nous poursuivrons la gestion des affaires courantes de notre municipalité afin d'assurer un développement harmonieux de celle-ci, et ce, pour le bien-être de l'ensemble de nos citoyens.

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière, tous les autres membres du personnel municipal ainsi que les bénévoles, pour leur efficacité et leur contribution indispensable. En conjuguant tous ensemble nos efforts et en veillant à une saine administration des fonds publics, nous nous assurons de maintenir la qualité des services offerts à tous les citoyens de notre municipalité.

Je vous remercie de votre attention.

Denis Légaré, maire